L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 12 JANVIER 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 12 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. de Fériet—A midi, à la Bourse d'Encan encoignure Royale et Conti (ancienne Banque de la Louisiane) une bonne maison cottage dans la rue Claiborne—Aussi une habitation sucrière de choix dans la paroisse St-Jean-Baptiste, ancienne habitation Dauuoy.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—... caisses et ... malles de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Par Eug. Tourné, à 11 heures — 25 crates de faïence assortie.

Par S. Guinault, à 11 heures, sur la Levée, entre Monroe et Hancock, près des Casernes, un établissement de charronnage, forge, &c.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules porc, bœuf, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—habillements fins de saison, lingerie, ... chapeaux fins.

ATTENTION !

Sucrerie à l'encan.—Nous appelons la sérieuse attention des capitalistes et autres sur la vente de cette plantation sucrière de valeur, située dans la paroisse St. Jean-Baptiste, connue sous le nom de "Espérance Place" et autrefois sous le nom de plantation Dauuoy, vente qui sera faite par M. O. de Fériet, encanteur, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, au coin des rues Royale et Conti, aujourd'hui à midi, comme on le verra dans nos colonnes d'annonces. Un crédit de quatre ans est offert à l'acquéreur, la somme à payer comptant étant très modérée.

Sa proximité de la ville et sa convenance pour la culture du riz, coton, sucre, maïs ou ramie, la recommandent à l'attention des acheteurs.

Le même encanteur offrira le même jour, au même endroit, et à la même heure, une très désirable résidence à un étage, située sur Claiborne, entre les rues de la Douane et Bienville.

ATTENTION !

Vente de 27 crates faïence au Warehouse No 74 rue Vieille-Levée, aujourd'hui à onze heures, par Eug. Tourné.

Tuyaux en fer de 1 1/2 à 2 pouces. Voyez l'annonce de D. E. Morphy.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA —Roland à Ronceveaux.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Cynthia.

ST-CHARLES — Richard III.

LYCEUM HALL.—Panorama de la ville de New York, par Bullard.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St-Charles.

CIRQUE DAN RICE — Coin des rues St-Joseph et Baronne, représentations à midi et le soir.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE ET M. GUIZOT.

M. Guizot, bien qu'il ait déjà un pied dans la tombe, a cru devoir donner ses conseils à son pays, dans les circonstances critiques où celui-ci se trouve. Il commence par rendre au gouvernement de la défense nationale la justice qui lui est due, et cela, dans ces termes qui font honneur à son impartialité. Voici comment débute sa brochure :

"Messieurs,

Je suis hors du monde et des affaires. Je descendrai peut-être dans mon tombeau demain, après-demain, je ne sais dans combien de jours. En attendant, j'assiste encore, du fond de ma retraite, à la plus douloureuse lutte de notre pays et de notre temps. C'est vous, Messieurs, qui la soutenez. Vous êtes le Gouvernement de la défense nationale. C'est le nom digne et modeste que vous avez pris vous-mêmes. C'est votre gloire de l'avoir pris, et de le mériter depuis que vous l'avez pris. Quand la France n'avait plus ni gouvernement ni armées, vous n'avez pas désespéré de la France ; vous avez entrepris de la sauver de l'étranger et de l'anarchie. Quelle entreprise, Messieurs, et quelle responsabilité pour vous ! Je ne puis penser, sans une profonde anxiété, à la situation de notre pays et à la vôtre. Je n'ai, pour vous dire ce que je pense, point d'autres titres que l'expérience d'une longue vie et le désintéressement d'une mort prochaine. A ces deux conditions, on a quelque chance d'entendre la vérité.

Vous avez déjà beaucoup fait. Je m'en trompe, tout en vous soutenant dans les jours de crise, bien des gens ne sont pas assez reconnaissants envers vous. Ils avaient cru d'avance, quand presque tout le monde en doutait, à la résistance héroïque de Paris et à un élan patriotique dans nos provinces. Vous avez rencontré bien des folies et bien des hostilités dans vos propres rangs, bien des faiblesses et, quelques-unes de nos populations. Vous n'en avez point été troublés ni effrayés ni découragés. Vous avez soutenu la guerre sans appel aux passions révolutionnaires, et en vous montrant amis de la paix, pourvu qu'elle ne fût ni honteuse ni vaine. Vous avez ranimé les forces vives du pays et relevé des armées qui se sont déjà montrées efficaces. A l'intérieur, vous avez été calmes, très patients envers les routines et les velléités anarchiques qui se sont manifestées sur quelques points, et qui compromettent en France la cause de la liberté autant que celle de la paix ; mais, quand elles ont gravement attaqué l'ordre public et les lois, vous n'avez point cédé à leurs menaces, et vous vous êtes franchement mis à la tête de la saine et vaillante population de Paris accourue pour vous aider à les réprimer. J'ai regretté quelques-unes de vos inactions ; mais à considérer l'ensemble des faits et les difficultés de votre situation, vous vous êtes conduits en hommes de cœur et en bons citoyens."

M. Guizot entreprend, ensuite, de démontrer que le gouvernement actuel, étant un gouvernement personnel et anormal, est tenu de convoquer une assemblée nationale. Ses arguments, si les circonstances étaient ordinaires, seraient irréfutables. Mais, M. Guizot oublie que les élections sont impossibles dans le tiers du pays qui est occupé par les envahisseurs, que la capitale est investie et que ses électeurs sont sous les armes, que, dans le reste de la France, un million d'électeurs sont également sous les drapeaux ; que des élections tenues dans ces conditions ne donneraient pas l'expression sincère des vœux de la nation, et que les hommes les plus dévoués, et par conséquent les plus dignes d'être envoyés à l'assemblée, refuseraient de se laisser porter comme candidats, afin de ne pas quitter le poste d'honneur qu'ils ont choisi, celui du danger.

L'illustre écrivain est évidemment partisan de la paix, même au prix de lourdes concessions, et il ne voit, dans la réunion d'une assemblée, que les avantages qui peuvent en résulter au point de vue de la conclusion de la paix. Cette préoccupation l'a empêché d'apercevoir les graves dangers que présenterait la réunion d'une assemblée au point de vue de la défense nationale. Il signale bien les inconvénients de la division du gouvernement en deux fractions. Mais ces inconvénients seraient bien autrement sérieux, si, au lieu d'une simple branche du gouvernement de Paris, qui a jusqu'ici marché d'accord avec celui-ci, il y avait, en dehors de la capitale, une assemblée souveraine, élue dans de mauvaises conditions, et qui, agitée par les intrigues des partis, viendrait peut-être, au moment le plus inopportun, briser l'unité de la défense et arrêter l'exécution des plans conçus pour la délivrance de Paris et pour le salut de la France.

L'heure de la crise suprême est arrivée. Les élections ne sauveraient pas le pays s'il doit succomber. Si, au contraire, Paris est affranchi, et que les envahisseurs soient forcés de reculer jusqu'aux lignes des forteresses qu'ils ont prises, alors on pourra parler d'élections, et on n'aura rien perdu pour attendre. La France pourrait respirer plus librement, aura choisir avec plus de discernement, ceux auxquels sera dévolue la délicate mission de lui choisir un gouvernement.

En ce moment, il ne doit y avoir dans les esprits en France qu'une seule préoccupation, celle de faire lever le siége de Paris et de chasser l'étranger du sol de la patrie.

M. Guizot cherche à convaincre le gouvernement qu'il n'a pas à redouter la réunion d'une assemblée. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

"Le gouvernement établi, à moins qu'il ne se renverse lui-même, ce qui, de nos jours, est le cas le plus commun, n'est jamais renversé que par ses ennemis et ses rivaux déclarés. Je ne passe en revue les rivaux actuels de la République ; je n'en vois aucun qui lui soit redoutable.

Je ne dirai qu'un mot du second Empire et du bonapartisme. On dit qu'ils s'agitent, que ses serviteurs s'agitent et lui cherchent chez les puissances étrangères des chances de retour. Je ne me plais pas à parler des vaincus, surtout des vaincus par leurs fautes ; je respecte le malheur, même mérité ; mais on peut, sans blesser la vérité ni la convenance, dire à la France, au sujet de toute tentative de résurrection impériale : "L'expérience est faite ; vous savez à quoi vous en tenir : vous ne trouverez là ni la gloire, ni la sagesse, ni les services d'un pouvoir fort, ni les bienfaits de la liberté."

Les légitimistes ont deux forces considérables et respectables, leur principe même et leur fidélité à leur principe ; mais ce ne sont là aujourd'hui que des forces d'opposition et de résistance, non des forces d'action. Les légitimistes peuvent nuire à un gouvernement établi ; ils ne peuvent établir par eux-mêmes leur propre gouvernement ; le temps des conspirations et des soulèvements est passé pour eux ; ils ne peuvent rien décorer qu'en s'unissant au sentiment et au mouvement national, soit qu'il s'agisse des affaires intérieures ou extérieures du pays.

"Monarchiques et conservateurs, ils sont tenus d'être en même temps libéraux et patriotes, c'est-à-dire de prendre leur place et leur part dans la cause de la France nouvelle, la cause de l'établissement du gouvernement libre, car ils sont les alliés naturels de l'ordre au sein de la liberté. Conduit par un admirable instinct, M. Berryer a excellé dans l'art de servir ainsi son parti, et de le maintenir debout en lui donnant une figure nouvelle. C'est ainsi que MM. de Charette et Cathelineau servent aujourd'hui la République en gardant l'uniforme sous lequel ils ont servi la papauté. Je m'en félicite pour eux et pour nous. La maison de Bourbon aurait pu, en se ralliant tout entière sous le drapeau national, prendre elle-même une position plus neuve et plus forte, et se rajeunir au lieu de se mutiler. Elle n'a pas su le faire. M. le comte de Chambord reste avec dignité un prétendant monarchique, mais un prétendant isolé et inerte, voué à attendre sans rien faire et sans beaucoup espérer.

"Les princes de la maison d'Orléans sont des princes, mais non des prétendants. Ils l'ont dit et prouvé eux-mêmes pendant et depuis 1848. Ni au moment même de leur chute, ni sous la République, ni sous le second Empire, ils ne se sont présentés à la France comme les héritiers du trône. Je ne juge pas, je ne discute pas leur attitude ; je ne fais que la rappeler. Toujours prêts à servir la France, ils ne réclament aucun titre à la gouverner. Ils ont fait plus ; ils ont demandé à la République l'autorisation de la servir, et comme ils sont essentiellement des hommes d'honneur, si la République leur avait demandé le serment de fidélité et s'ils l'avaient prêté, ils l'auraient tenu. Quoi qu'ils fassent, ils restent et ils resteront des princes ; ils ne seront jamais des usurpateurs."

Nous donnerons dans un prochain numéro, la conclusion de la brochure de M. Guizot. Elle est remarquable car elle reconnait qu'il n'y a point de prétendant redoutable pour la république lorsque la république sera basée sur le libre consentement du pays.

MORT DE M. A. B. BACON. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. A. B. Bacon, ancien rédacteur du Picayune, et qui était, l'année dernière, sénateur à la Législature. Son enterrement doit avoir lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi.

Le Message du Gouverneur.

Nous avons reçu hier, dans la journée, le texte du message du gouverneur ; nous donnerons demain l'analyse de ce document avec les passages les plus saillants, et nous accompagnerons cette analyse de quelques observations.

LES VOLONTAIRES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—M. E. Mouliegt, ancien employé de l'Abeille, nous écrit qu'il s'est engagé dans le deuxième régiment de hussards et qu'il se trouve à Lyon, prêt à entrer en campagne. Sa lettre est datée du 11 décembre. Le froid était tel à cette date, que les routes étaient couvertes de glace et que la cavalerie ne pouvait faire aucune opération. Le régiment de M. Mouliegt a dû probablement faire partie des 25,000 hommes envoyés de Lyon pour rejoindre le général Bourbaki.

Un autre volontaire de la Nouvelle-Orléans, M. F. L. Faure Texxier, ex-commandant au Mexique, nous écrit de Bordeaux, à la date du 16 décembre, qu'après dix jours de combats sur la Loire, comme sous-lieutenant des enfants-perdus d'Amérique, il a reçu une balle qui lui a troué le bras gauche, et qu'il a été envoyé avec les autres blessés à Bordeaux.

Nos deux correspondants s'accordent à dire qu'il y a un élan général parmi les populations du Midi.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Première représentation de Roland à Ronceveaux.

L'Opéra marche de succès en succès et de reprises en reprises. A son répertoire, déjà si varié, il ajoute aujourd'hui Roland à Ronceveaux, grand opéra en quatre actes, paroles et musique de Mermet. Nous savons que cet ouvrage a été monté avec un soin tout spécial et nous ne doutons pas qu'il ne soit destiné à un succès éclatant.

Voici la distribution des rôles : Roland, M. Cazeaux ; Ganelon, Dumestre ; l'Archevêque Turpin, Castelmary ; le Pâtre, M. de Reghel ; l'Émir, M. Périé ; Alde, Mlle Rojes ; Saïda, Mme Naddi.

Au second acte, divertissement par Mme Billon, Mlles Keilt, Thérèse, Johanna et Joséphine et M. Van Hamme. Au troisième acte la Farandole.

CONCERT DE MADAME ADELAIDE PHILLIPS.—Nous avons reçu des billets pour les Concerts que doit donner dans notre ville la cantatrice américaine, madame Adelaide Phillips. Le premier de ces concerts aura lieu le lundi, 16 janvier, dans la salle des "Odd Fellows".

—Nous lisons dans le Messager Franco-Américain :

Parmi les passagers qui se sont embarqués hier pour la France sur le vapeur Lafayette, on remarquait M. Pierre Cauwet, le poète catholique, et M. Félix Thibault Rivailles. Ce dernier a collaboré aux principaux journaux français de la Louisiane, après avoir appartenu à l'armée américaine.

En dignes fils de la France, MM. Cauwet et Rivailles vont prendre du service dans l'armée de la république. Les vœux de tous leurs compatriotes d'Amérique les accompagneront à travers l'Océan.

DÉPART D'ARMES POUR LA FRANCE.—Nous lisons dans le Messager franco-américain :

Le vapeur de la compagnie transatlantique Lafayette qui est parti mercredi pour le Havre, a emporté 1,850 caisses de fusils Springfield, 588 caisses de carabines se chargeant par la culasse, 43 pièces d'artillerie, 4,671 caisses de cartouches, des revolvers, des baïonnettes, etc. La valeur du chargement est de $754,818.

Un autre vapeur, le Concordia, est parti avant-hier pour Falmouth, d'où il se rendra au Havre ; il emporte 6,131 caisses de cartouches, 1,350 caisses de fusils, et 15 pièces de canon. Cette cargaison représente une valeur de $531,200.

L'ARMÉE DE LYON.

On écrit de Lyon :

L'armée de Lyon ou du Sud-Est, qui était en formation, partie à Chagny, partie à Lyon, a reçu l'ordre, impatiemment attendu par elle, de marcher en avant. Ce matin même, le 5, les troupes faisant partie de ce corps, et qui avaient été organisées dans notre ville, ont rejoint le gros de l'armée.

Nous avons appris, avec beaucoup de plaisir, par une dépêche du sous-préfet de Beaune au préfet du Rhône que, dans la brillante affaire qui vient d'avoir lieu à Châteauneuf, et dans laquelle le général Cremer a battu une colonne prussienne de 7,000 hommes, notre premier légion de la garde nationale mobilisée a eu les honneurs de la journée. C'est elle qui est commandée par le général Celler, et dont je vous annonçais le départ, il y a quinze jours à peine. Elle contient deux ou trois compagnies d'Alsaciens. Son artillerie, — ce qui nous a pas mal réjouis, — a fait un très beau début.

Notre seconde légion de marche doit, à l'heure qu'il est, avoir rejoint la première sur le champ de bataille. La troisième ne tardera pas à quitter nos murs.

On dit que notre activité a plu ici au jeu les Marseillais et qu'ils ne tarderont pas à se mettre en route.

LA REPRISE DE HAM.

Le Gaulois donne les détails suivants sur la reprise de Ham :

"L'armée du Nord vient de s'illustrer par un audacieux coup de main. Vendredi, 9 décembre, à six heures du soir, un détachement arrivait devant la ville de Ham, protégée par son château fort. Le général Lecointe avait assigné à chacun son poste, et chaque homme s'y rendit au milieu du plus profond silence. Le capitaine Philippot, du 91e, à la tête de sa compagnie, culbuta le poste prussien de la gare, le sous-officier fut tué et le reste fait prisonnier.

"Pendant ce temps, les Français pénétraient dans la ville. L'attaque avait été si rapide et si silencieuse que quelques officiers prussiens n'eurent pas le temps de sortir du Café du Commerce où ils jouaient au billard. Sur l'indication des bourgeois, ils furent pris. [illegible] dans les maisons particulières. Le plus grand nombre fuyait dans la direction du fort, les Français les poursuivaient ... à travers les rues et les arbres du rempart ; les fuyards répondaient par une vive fusillade. On voulait prendre le fort d'assaut.

"A minuit, un parlementaire accompagné du lieutenant Houdart se présente à l'entrée du fort ; les Prussiens font feu ; le parlementaire est tué et le lieutenant blessé.

"A une heure du matin, le capitaine Martin de la 1ère compagnie du 6e se présente ... officier prussien déjà prisonnier ; dans l'entrevue avec le commandant de la forteresse on signale les bases de la capitulation. ... rendre à six heures et avoir lieu.

"A l'heure dite, le commandant Cottin, le capitaine Martin, le lieutenant Mayaud, entrent dans le fort. Ils trouvent les Prussiens en rang et désarmés ; le lieutenant Mayaud fait défilé ... soldats et les remettent au ... fusils de ... Mas ... de payés que les Prussiens avaient ... contre les portes ... Les prisonniers faits dans le fort sont au nombre de 76, 2 officiers, 1 ingénieur, ... sergent-major à rang d'officier, ... sous-officiers.

Nouvelles de Paris.

Extraits du Journal officiel du 15 décembre.

Paris, 14 décembre.

Conformément aux conclusions d'un rapport du général Clément Thomas, un décret du Gouvernement de la défense nationale dissout le bataillon des volontaires dit du 147me, qui ayant reçu l'ordre de partir pour Rosny, n'a présenté au moment du départ qu'un effectif de 109 hommes dont la plupart avaient même négligé de prendre leurs armes. Les hommes de ce bataillon seront incorporés dans les bataillons d'où ils sortent, les chefs de ces bataillons étant autorisés à les admettre ou à les refuser, et à désarmer ceux qu'ils refuseront.

Proclamation du Gouvernement de la Défense.

Aux habitants de Paris.

L'avis publié il y a deux jours par le gouvernement paraît avoir dissipé les inquiétudes de la population relativement au pain. Il est clair que, s'il y a quatre pains pour quatre consommateurs et que l'un d'eux en achète trois, il condamne tous les autres à se contenter d'un tiers de ration. Voilà les effets de la peur.

Nous répétons qu'il n'y a aucun sujet de préoccupation, et que le pain ne sera pas rationné. Assurément, s'il fallait se résigner à des privations dans un moment comme celui-ci, Paris n'hésiterait pas. Il n'est aucun sacrifice qu'il ne soit prêt à faire pour l'honneur et pour la patrie. Mais les approvisionnements existants permettent de lui épargner cette nécessité. La quantité de pain vendue quotidiennement n'a pas varié depuis le commencement du siége et rien ne fait prévoir qu'elle doive être diminuée ; il n'y aura de différence que pour la qualité.

Le plus grand intérêt de la défense nationale étant de prolonger autant que possible la résistance de Paris, le gouvernement, sûr de répondre en cela à la volonté de tous les citoyens, a résolu qu'aussitôt après le délai nécessaire pour écouler les quantités existantes, il ne serait plus vendu ni distribué dans la ville que du pain bis. Ce pain est nourrissant, agréable au goût et sans aucun inconvénient pour la santé. Les paysans n'en mangent pas d'autre, même dans les départements le plus favorisé. Il va sans dire que le pain sera de qualité uniforme pour tous les consommateurs, et qu'aucune exception ne sera tolérée.

La viande ne nous manquera pas. Il en sera distribué tous les jours dans les boucheries municipales, sans réduction d'aucune sorte sur les quantités actuellement distribuées. On a eu d'abord quelque difficulté pour organiser le service, maintenant tout est en ordre. Le pain et la viande, c'est-à-dire la double base de l'alimentation, sont assurés. La situation est donc satisfaisante. On peut dire qu'elle est inespérée après trois mois de siége.

Ces résultats sont dûs, en majeure partie, à la sagesse, au patriotisme de la population, aussi résignée devant les privations qu'elle est héroïque devant le péril. Nous avons tous juré que rien ne nous coûterait pour sauver le pays et nous y parviendrons à force de calme, de vigilance et de courage.

Bourse de Paris du 14 décembre.

Rente 53,60 au comptant : 52,62 1/2 à terme ; Est 417,50 ; Nord 975, Orléans 776,25 ; Gaz 755 ; Italien 5 0/0 54,10 ; Turc 41,50 ; Mobilier Espagnol 352,50 ; Lombards 352,50 ; Autrichiens 700 ; 3/6 disponible à 90,75.

"Bordeaux, 21 décembre, 7 h. soir.

"Une dépêche du préfet du Rhône annonce qu'hier, à Lyon, un des chefs de bataillon de la garde nationale de la Croix Rousse, républicain éprouvé, a été saisi sous un prétexte futile et fusillé par une bande de misérables stipendiés par les ennemis de la République et de l'Empire.

"L'exécution a eu lieu après un simulacre de jugement.

"Lyon est consterné et indigné, mais tranquille. L'ordre ne sera pas troublé. Gambetta télégraphie que ce crime épouvantable a indigné la population, qu'on en recherche activement les auteurs pour que justice exemplaire se fasse."

Bordeaux, 21 décembre.

Le gouvernement a reçu du préfet du Rhône la dépêche suivante :

(Suit la dépêche que nous avons publiée).

"Le garde des sceaux, ministre de la justice, s'est empressé, en recevant cette dépêche, de la transmettre à M. le procureur général à Lyon, ajoutant :

"Voilà la dépêche que je reçois du préfet. Je pense, M. le procureur général, qu'il faut que la justice montre sa force et que la République manifeste la puissance qui lui appartient, en demandant réparation contre tous ceux qui auront trempé dans ce lâche assassinat.

"Communiquez cette dépêche au préfet et au général de division. On me remet aussi une dépêche annonçant que ce désastre a généralement indigné la population. Si, en ce moment, c'est la justice militaire qui procède, prêtez tout votre appui ; tenez-moi au courant."

De son côté, M. le ministre de l'intérieur et de la guerre, en ce moment à Lyon, a expédié, à 2 heures et demie, le 21 décembre, à M. le garde des sceaux, la dépêche suivante :

"Je fais le nécessaire ici pour arriver à une prompte et éclatante répression du crime commis hier ; nous comptons y arriver prochainement. L'émotion a été vive, mais nullement dangereuse ; j'ai reçu les magistrats ; l'instruction se poursuit ; il faut que la répression soit exemplaire ; elle le sera."

Enfin, M. le procureur général de Lyon a adressé le même jour, à 5 heures et demie, à M. le garde des sceaux, la dépêche qui suit :

"L'indignation est générale, le deuil est partout ; la stupeur règne dans le quartier où s'est accompli le lâche attentat d'hier ; neuf personnes déjà arrêtées, présumées coupables, notamment celle qui aurait commandé le feu contre le malheureux Arnaud.

"Tous les moyens dont dispose la justice sont employés ; il ne dépendra pas d'elle que la répression ne soit prompte et exemplaire.

Le garde des sceaux, ministre de la justice.

AD. CRÉMIEUX.

Un Anglais digne de foi et en position d'être bien renseigné, vient de passer les lignes prussiennes devant Paris du côté de Staines. Voici les nouvelles qu'il veut bien nous communiquer, dit le Journal du Hâvre :

"Le 9 courant, le général Vinoy, à la tête de 4,000 hommes de ligne, s'avançait vers Châtillon pour faire une reconnaissance. Il surprit un avant-poste bavarois, chose assez facile, vu l'état de démoralisation des troupes de cette nation.

"A peu de distance en arrière de Châtillon, le général entra dans un château où il trouva deux généraux allemands qui se rendirent après avoir tiré plusieurs coups de pistolet.

"L'un d'eux était le prince de Schanenbourg Rudolstadt. L'autre, qui n'a pas voulu donner son nom, semble être un prince de la famille royale de Bavière.

"En outre de ces deux officiers, les soldats français ramenèrent à Paris 70 soldats et deux fourgons contenant des provisions de bouche.

"Dans toute l'affaire, il n'y a eu qu'un seul officier blessé.

"A Paris, il y a des vivres pour environ 6 mois."

Le Siége de Paris.

Nous empruntons aux derniers journaux de New-York, les renseignements additionnels qui suivent au sujet du bombardement des forts de Paris.

Voici d'abord une dépêche sur l'affaire d'Avron :

"Les quatre bataillons d'infanterie française qui occupaient le Mont Avron ont abandonné cette position.

"La batterie d'Avron a été facilement réduite au silence parce qu'elle faisait face au sud-est, et qu'elle était prise en enfilade par les batteries prussiennes du Raincy.

"Les pertes des Prussiens pendant la canonnade du 27 ont été de vingt-trois hommes.

"Le Mont Avron est commandé par les forts de Noisy, de Rosny et de Nogent.

"L'attaque faite contre la batterie française par les Prussiens avait un but défensif, car la possession de cette position avancée facilitait les sorties de l'armée de Paris du côté de l'est et exposait à des attaques dangereuses les lignes d'investissement de l'armée prussienne."

Une correspondance télégraphique de source prussienne donne aussi les nouvelles suivantes :

"Les batteries françaises établies à Bondy ont cessé leur feu, et le camp qui se trouvait derrière ce village a été abandonné. Les Français avaient établi six batteries dans la plaine de Saint Denis entre la Cour-Neuve et Drancy pour commander le Bourget, mais la valeur de ces batteries est restreinte depuis qu'elles sont prises en enfilade par les canons prussiens du Raincy.

"La situation du chemin de fer à Bobigny, qui avait été d'une très grande utilité aux Français est aussi commandée par les batteries allemandes.

"Le 27, les Prussiens postés au Raincy, ont envoyé une douzaine de bombes dans la direction de Belleville et de la Villette, avec des pièces qui portent à 7,000 yards."

Le Raincy étant à onze mille mètres de Belleville et de la Villette, les bombes ont dû s'arrêter en route.

Une dépêche de Carlsruhe annonce que l'intention des Prussiens est d'attaquer immédiatement les forts de Nogent et de Rosny. Ils croient avoir aussi facilement raison de ces ouvrages extérieurs que de la batterie découverte d'Avron, les Prussiens comptent sans leur hôte.

On a beaucoup exagéré le nombre des hommes de landwehr encore disponibles en Prusse et qui sont maintenant dirigés vers la France. Le correspondant de Berlin d'un journal prussophile, le London Daily News, nous donne enfin des renseignements positifs à cet égard.

Voici ce qu'il écrit de Berlin à la date du 12 décembre :

"Les hommes les plus âgés de la landwehr ont maintenant été rappelés sous les armes. Ce sont ceux qui ont quitté l'armée en 1858 et qui, âgés à cette époque de 23 ans, vont atteindre la limite d'âge pour la landwehr, c'est-à-dire quarante ans. Cette levée extraordinaire permettra de former quatre nouvelles divisions de 16,000 hommes chacune qui iront remplacer les garnisons régulières de Metz, de Strasbourg, etc. Deux corps d'armée deviendront ainsi disponibles pour renforcer les armées d'opération.

Le Times de Londres emprunte ces renseignements, en disant qu'une faible partie des deux corps prussiens devenus disponibles, ont rejoint l'armée de Paris. Le reste de ces troupes a reçu l'ordre de renforcer le général Werder dans les Vosges.

Les Prussiens se plaignent amèrement de l'insuffisance de leur artillerie de siége. "Malgré les efforts presque surhumains des autorités, dit une dépêche de Versailles, les canons et les munitions arrivent avec une lenteur désespérante." Jusqu'à présent, les Prussiens n'ont que six pièces de très fort calibre devant Paris. Ce sont des canons rayés qui lancent des projectiles de 300 livres. Ces canons ont servi au siége de Strasbourg, où ils formaient la principale batterie de brèche. En dehors de ces six pièces, les Prussiens n'ont que des canons rayés de 24, de 12 et de 6, dont la portée maximum n'atteint pas 6,000 mètres, et qui, à la fin de décembre, se trouvaient encore au parc d'artillerie de Villacoublay, au nord-est de Paris.

Le bombardement paraît plus que jamais renvoyé aux calendes grecques, car voici ce que rapporte une correspondance télégraphique :

"Versailles, 29 décembre.

"En dépit de tout ce qu'on dit sur le bombardement de Paris, le fait exact est que rien n'a été accompli jusqu'ici par les Prussiens.

"Les troupes allemandes qui entourent Paris manifestent de jour en jour un plus vif désappointement. Le siége n'avance pas, en dépit des promesses de l'état-major prussien.

"Les Allemands ont à leur disposition quelques canons qui peuvent envoyer des projectiles jusque dans Paris, mais le nombre de ces canons est si restreint qu'on ne saurait les employer avec avantage. Depuis quelques jours, les pièces de gros calibre ont été réunies et montées sur la même point de manière à concentrer leur feu sur une partie des fortifications de la ville. L'intention des Prussiens paraît être de faire un grand effort pour tenter de capturer un ou deux forts extérieurs à l'est de Paris.

"Je vous ai parlé de la nature difficile du pays autour de Meudon et de Clamart, en avant des forts de Vanvres et de Montrouge. Bien que les Prussiens soient de ce côté plus près de Paris que partout ailleurs, les obstacles existants ont été rendus insurmontables par les Français. Les forts d'Issy, de Bicêtre et d'Ivry sont maintenant protégés par de formidables ouvrages avancés, de même que le fort du Mont Valérien. Voilà pourquoi les assiégeants tournent leur attention du côté de l'Est.

"Je n'exagère rien en disant que pour empêcher les forts de faire beaucoup de mal aux assiégeants, il faudra que les batteries prussiennes ne restent pas inactives. Cependant, il est possible que la force et la portée de l'artillerie aient été exagérées, et peut-être en concentrant leur feu, les Prussiens pourront-ils réussir à capturer ou à réduire au silence une partie des ouvrages avancés de Paris."

D'autre part, le correspondant de Versailles du London Times lui télégraphie ce qui suit :

"Au commencement du siége, le conseil militaire était divisé en deux camps. Le général de Moltke et la plupart des officiers supérieurs se prononçaient pour l'attaque des forts, afin de pouvoir parvenir ensuite à la ville ; mais le roi Guillaume se montra énergiquement contraire à ce projet, sous prétexte que son exécution coûterait trop de sang. On adopta le plan beaucoup plus ennuyeux d'affamer la ville, ou de forcer quelques-uns des forts à se rendre, si l'on pouvait amener les pièces de siége en position.

"Les généraux prussiens croyaient que, de Meudon, le fort d'Issy pouvait être commandé par les batteries établies sur la terrasse. Vers le milieu du mois on savait dit que les forts d'Issy et de Vanvres seraient bombardés aussitôt qu'on aurait pu amener des munitions en quantité suffisante. Mais j'apprends de bonne source que ce projet est abandonné, et que c'est maintenant du côté de l'est qu'on attaquera. Le bombardement de la batterie française d'Avron n'est que le prélude du bombardement des forts situés en arrière de cette batterie.

"Il est bon d'ajouter que le bombardement d'un ouvrage de fortification construit régulièrement, avec des casemates pour les troupes, est à peu près inutile ; il ne saurait en provoquer la reddition. Même en admettant que tous les canons de l'ouvrage soient démontés, ce qui serait peu facile à accomplir, le fort lui-même serait intact, et la garnison serait à l'abri dans ses casemates jusqu'au moment de l'assaut. Elle serait prête à repousser les assaillants lorsque les batteries prussiennes cesseraient leur feu pour ne pas tirer sur les colonnes d'attaque. C'est ce qui est arrivé à Sébastopol.

LES PRUSSIENS AUTOUR DE PARIS.

Les Prussiens ont organisé avec un grand soin leur système de sentinelles et de vedettes sur les hauteurs de Sèvres et de Saint-Cloud. Ils ont trois lignes de postes avancés : la première est sur la chaussée qui borde la Seine, à l'abri derrière les murs crénelés des enclos et des maisons ; elle a pour mission de surveiller les tranchées françaises établies le long de la rivière. De distance en distance, se trouve fixé sur un chevalet qui sert de point de mire à nos créneaux, que la poudre a percés un ... Les Français sont souvent ... et il est assez fréquent que le projectile entre dans le créneau même, large à peine comme la main. La seconde ligne est au tiers de la côte, dans les maisons ou dans les bois ; elle fournit les sentinelles de jour et de nuit. Elle se place tout près, en face et à portée de la tranchée. La troisième est plus haut ; ce ne sont plus des factionnaires, mais des tirailleurs. Ils choisissent eux-mêmes la place, la plus convenable pour diriger leurs coups dans la plaine qu'ils dominent. Le caporal de pose ne va pas relever les hommes sur place, il donne, à des heures irrégulières, quelques coups de sifflet, les soldats se rejoignent et passent la consigne. Les Prussiens se servent, en partie, du fusil de rempart qui porte à 1200 ou 1500 mètres, et dont la balle, en fer, en forme d'œuf, perce tout. Toutes ces précautions rendent la garde et l'approche de nos tranchées très difficiles. Ce service périlleux est confié depuis quelques temps aux tirailleurs de la Seine, aux tirailleurs parisiens et aux compagnies de forestiers envoyés de partout au commandant le sixième secteur pour seconder la mobile.

—On estime que dans la journée du 2, sur nu des ponts où la lutte a été la plus chaude, la proportion des morts était de 60 pour les Français et de 100 pour les Prussiens. Encore ceux-ci avaient-ils enlevé une partie de leurs hommes atteints.

—Voici quelques renseignements intéressants que donne une personne qui a fait ces jours derniers une reconnaissance aux avant-postes prussiens. En arrière de Bourg-la-Reine, les Prussiens n'ont pas perdu un moment pour se fortifier. L'embranchement du chemin de fer et la route départementale qui conduit à Sceaux, sont coupés de barricades formant place d'armes, et défendues par des fossés. La position la plus importante de ce côté est la Croix de Bernis, située environ à trois kilomètres de Bourg-la-Reine, et qui est le point capital de la seconde ligne prussienne. Défilée de tous côtés des feux de l'Hay, Thiais et Chevilly, la route de Choisy à la Croix de Bernis à laquelle viennent aboutir quatre chemins vicinaux, est d'une importance capitale pour les Prussiens ; elle assure leurs communications avec Versailles, par Chatenay, et met en relation directe Choisy et le Camp d'Antony. Aussi la Croix de Bernis qui est la clef des deux routes, a-t-elle été de la part de l'ennemi l'objet de constantes préoccupations.

De la route de Sceaux au village, on ne compte pas moins de cinq barricades. En avant du village s'élève un abattis d'arbres percé de deux embrasures par où deux pièces de campagne regardent la route de Paris. Le village lui même est défendu par une série d'épaulements reliés entre eux par des tranchées. L'établissement de Seine, ... français de douze domine tout le village. Au point situé en sortant de la Croix, un amas de fascines et d'arbres permet de réparer le pont en quelques instants. En suivant la route de Chatenay, on trouve le chemin de fer de Sceaux coupé par une formidable barricade. A la Croix-de-Bernis, tous les rails enlevés du chemin de fer ont servi à garnir la poudrière de la batterie. Antony a été en partie abandonné ; une portion de la cavalerie qui était campée a été envoyée vers le Sud. Quant à l'infanterie, elle est partie du côté de Choisy pour remplacer le corps du général Cumpting, envoyé du côté de Montargis.

Flourens et le Bataillon de Belleville.

Nous trouvons ce qui suit dans les journaux de Paris, allant jusqu'au 10 décembre :

Le Journal officiel contient un décret qui licencie le bataillon dit des tirailleurs de Belleville. 61 gardes de ce corps sont traduits devant le conseil de guerre pour désertion en face de l'ennemi. M. Flourens doit être immédiatement arrêté pour usurpation d'insignes et de commandement militaires. Les considérants sur lesquels s'appuie cette mesure, sont tous tirés sur la conduite du bataillon dit des tirailleurs de Belleville, dans les tranchées de Créteil. Le décret est ainsi conçu :

Le gouvernement de la défense nationale,

Vu l'ordre du jour du général Clément Thomas, en date du 6 décembre 1870, signalant de nombreux actes d'indiscipline commis par le bataillon dit des tirailleurs de Belleville ;

Décrète :

"Art. 1er.—Le bataillon dit des tirailleurs de Belleville est dissous.

Les hommes appartenant à ce bataillon sont tenus de remettre leurs armes et leur équipement entre les mains du commandant de l'artillerie du secteur, dans le délai de trois jours, sous peine d'être poursuivis comme détenteurs d'armes de guerre.

"Art. 2.—Les hommes ayant fait partie du bataillon dissous, qui méritent par leur conduite d'être maintenus dans la garde nationale, composeront le noyau d'un nouveau bataillon formé par les soins du général commandant supérieur.

"Fait à Paris, le 6 décembre 1870."

M. Quécasset, qui est chargé de procéder à l'information au 31 octobre, a interrogé hier, mercredi, M. Gustave Flourens, arrêté depuis hier. Le soir, celui-ci, sur l'ordre du juge d'instruction, a été transféré de la Conciergerie à Mazas, où il est écroué actuellement.

On croit que les gardes nationaux de Belleville, ainsi que M. Flourens, seront très prochainement traduits devant le conseil de guerre. C'est sur l'ordre de l'état-major de la garde nationale que les agents de la préfecture de police ont arrêté M. Flourens à son domicile.

—Le Réveil, lui-même apprécie ainsi la conduite du citoyen Flourens : "Il nous coûte, il est de le dire, l'agitation bruyante dont M. Flourens s'est fait le chef depuis plusieurs mois, n'a été que nuisible à la cause qu'il voulait servir. Il serait urgent de le comprendre et de rentrer dans le rang. Que ses intentions soient excellentes, nous n'avons pas à le contester, mais ses actes ont toujours été malheureux. Si cette dernière leçon ne devait pas lui profiter et l'habituer à une réserve modeste, il faudrait désespérer de son discernement."

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Bataille de Bouremont, dans le département du Doubs.

Les deux partis réclament la victoire.

Dépêches prussiennes de Versailles

Elles parlent de la retraite de Chanzy et d'un échec de Garibaldi.

Changements dans le commandement des armées prussiennes.

Succès de la cavalerie du général Faidherbe.

Pas de nouvelles du Hâvre.

Fausseté de la rumeur sur la prise de cette place.

Nouvelles Européennes.

Bordeaux, 10 janv.—Le Moniteur publie la nouvelle suivante de l'armée de l'Est :

Rougemont, département du Doubs, 9— La bataille a été livrée au nord d'ici aujourd'hui, à 7 heures du soir, avec une victoire pour les Français. Le manque d'... nous empêche de connaître toute l'étendue de notre succès. Le général commandant bivouaque dans le centre du champ de bataille, et toutes les positions précédemment occupées par l'ennemi sont occupées par nous. Nous avons emporté Villersexel qui a été la clé de la position de l'ennemi, avec des cris de "Vive la France ! Vive la République !"

Londres, 10 janv.—Des voyageurs anglais témoignent du généreux traitement accordé aux prisonniers de guerre français en Allemagne.

Le gouvernement anglais a ordonné des expériences qui ont été faites maintenant, pour savoir si l'on peut appliquer aux canons en usage aujourd'hui la nouvelle espèce de poudre à canon qui doit être d'une puissance extraordinaire.

Versailles, 10 janv.—L'armée du général Chanzy est en retraite sur tous les points. Les Allemands la poursuivent et lui ont déjà fait 1,000 prisonniers. Nous avons de bonnes nouvelles des départements de l'Est. Dans un engagement avec les forces de Garibaldi, le 8, à Montbard, département de la Côte-d'Or, nos troupes ont été victorieuses.

Le général Werder s'est avancé sur Villersexel hier et a pris la place d'assaut. Le 2ème corps français a été enfoncé. Il a perdu deux officiers d'état-major, quatorze autres officiers, six cents hommes et deux aigles. Les Français ont tenté de reprendre la position, mais ils ont échoué.

Berlin, 11 janv.—On rapporte que le général Manteuffel sera transféré au commandement de l'armée des Vosges et que le général Gorben le remplacera dans l'armée du Nord.

Londres, 11 janv.—On éprouve une grande inquiétude à Liverpool pour la sûreté du vapeur City of Brooklyn qui a perdu, à ce qu'on rapporte, les ailes de son hélice et est maintenant en route vers la côte. On n'a pas d'autres nouvelles de ce vapeur.

Vienne, 10 janv.—Les organes semi-officiels déclarent que la cour de Vienne doit soutenir la validité des traités et soutiennent que les modifications ne sont possibles que par un consentement général. Quand l'amendement au traité de Paris sera proposé par la Russie, il est supposé qu'il sera accompagné de concessions qui fassent compensation pour les autres puissances.

Londres, 11 janv.—Un journal de Bruxelles dit que les autorités du Chemin de fer autrichien refusent d'expédier des marchandises et du charbon par Raiback. Le Moniteur saxon, à Vienne, a protesté contre cette mesure.

Le quartier général du général Faidherbe a, en des engagements avec l'ennemi le 8 et le 9 du courant et a remporté quelques succès.

Les Allemands représentent que le feu des forts parisiens langui visiblement.

Londres, 11 janv.—Le bombardement des forts de Paris au Nord-Est et au Sud a été vigoureusement entretenu toute la journée de mardi. Les Français ont répondu par un feu modéré.

Londres, 11 janv.—Un plan de câble direct de Londres et de Liverpool à New York, a été mis en avant par MM. Chadwick, Adamson & Co., de Londres, sous les meilleurs auspices. Le capital social doit être de $3,250,000, dont les trois quarts ont déjà été souscrits, et si le quart restant est vite pris en Amérique, le câble sera posé en juillet.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11 janvier — Le Tennessee, aménagé pour recevoir les commissaires envoyés à St-Domingue, a reçu ordre d'aller à Norfolk attendre des ordres.

Le comité des postes est d'accord pour faire un rapport favorable au contrat à conclure pour 10 ans, avec un subside de $500,000 par an, avec la ligne des steamers de San Francisco et Australie, cette ligne devant faire 13 voyages par an.

Le comité du judiciaire de la Chambre a entendu aujourd'hui 50 femmes au sujet de la prétention émise que l'article 15 de la Constitution confère le droit de suffrage aux femmes.

Il n'est pas exact que le Président ait l'intention d'envoyer au Congrès un message sur la reconstruction. Il enverra simplement plusieurs rapports de commandants militaires qui se plaignent d'outrages dans le Sud, et il recommandera, dans un court message, l'adoption de quelques mesures de protection.

On croit que les commissaires pour St-Domingue seront quatre sénateurs, puis MM. Wade, d'Ohio, Andrews White, président de l'Université Cornell, et l'évêque Simpson, avec le général Frank Siegel comme secrétaire. L'expédition partira aussitôt que les commissaires seront prêts.

CHAMBRE.—Le bill des allocations diplomatiques et consulaires, allouant $1,500,000 est fixé comme ordre du jour spécial pour vendredi.

Il a été présenté un bill pour la protection des frontières du Texas, et un bill qui prescrit des taux pour le transport des bestiaux.

Six cents citoyens de Cincinnati ont adressé une pétition contre la construction d'un pont entre cette ville et Newport.

Butler a fait une vaine tentative pour reprendre la discussion du bill d'amnistie. La Chambre s'est ajournée.

SÉNAT. — Le comité joint sur les câbles océaniques, dont M. Sumner est membre, a été l'objet d'une opposition de sa part, et la question a été ajournée.

Un bill pour l'amélioration des levées du Mississippi a été renvoyé au comité de l'agriculture et des dépôts.

L'amendement de la Chambre à la résolution sur Saint-Domingue a passé, et la résolution amendée a été envoyée au Président.

Washington, 11 janv.—MM. Hill, Miller et Farrow réclament des siéges au Sénat pour représenter la Géorgie. M. Farrow a présenté des considérations imprimées en sa faveur. M. Miller a fait autant pour lui et M. Hill. Whitely n'était pas présent. Ceux qui étaient présents se sont déclarés... pensent que les membres du comité seront cinq contre deux pour Hill et Miller.

Washington, 11 janv.—Au Sénat aujourd'hui, la question du concours à donner à l'amendement de la Chambre à la résolution sur l'affaire de Santo-Domingo, a été présentée de nouveau par ... discussion ... générale du projet d'annexion. Le trait de la journée a été le discours de Schurz qui, tout en répudiant toute opposition factieuse contre le Président, a combattu toutes les arguments des annexionistes. Il s'est opposé au projet comme erroné en principe et injuste, une politique d'acquisition territoriale illimitée.

De nombreux amendements par Sumner ont été rejetés l'un après l'autre, et aussi des amendements nommant les commissaires et comprenant dans l'enquête les îles Sandwich et d'autres territoires étrangers contigus à notre domaine. L'amendement de la Chambre a été finalement adopté à l'unanimité et la résolution va au Président.

Nouvelles Diverses.

New-York, 11 janv.—A la Cour de District des Etats-Unis, le juge Blatchford a rendu une décision dans l'affaire du steamer Florida, saisi par les Etats-Unis, pour violation des lois de neutralité. La cour a déclaré que le fait de l'existence de matériel de guerre à bord d'un navire n'est pas une violation de la loi, et comme aucune preuve n'établit que ce steamer ait été équipé pour croiser contre un Etat, avec lequel les Etats-Unis sont en paix, le steamer a été affranchi de la saisie.

New York, 11 janv—Arrivé, le San Jacinto.

St-Louis, 11 janv.—La débâcle a commencé dans la partie basse du port, cette après-midi, et la navigation est ouverte vers le Sud.

Les bateaux du wharf ont éprouvé quelques avaries, mais il n'y a aucun désastre sérieux. On pense que le louvoiement de glaces demain et que la navigation vers le Sud sera entièrement rétablie.

La Compagnie des bateaux de Memphis chargera 8 steamers demain et d'autres bateaux recevront du fret pour partir le plus tôt possible. D'énormes quantités de provisions et de produits de tout genre attendent pour être expédiés vers le Sud.

Quelque 40 membres de l'association de la presse de l'Etat du Missouri, accompagnés de 14 dames, sont partis ce soir par le chemin de fer de la Montagne de Fer pour faire une excursion de plaisir à la Mobile et à la Nouvelle-Orléans. Ils sont sous la charge du colonel N. D. Colman, du Rural World de St-Louis, président de l'association. Ils seront absents 10 ou 12 jours. Plusieurs éditeurs du Kansas sont aussi de la partie.

Marchés Européens.

Londres, 10 janv., 4 heures et demie du soir—Consolidés 92 1/8, 5-20 : 88 5/8.

Liverpool, 10 janv., 4 heures et demie du soir—Middling 7 7/8. Orleans 8 1/2. Vendu 12,000 balles. Tissus et filés de Manchester fermes.

Marchés Américains.

New York, 11 janv., au soir—Coton plat et lourd. Vendu 3500. Mid. uplands 15 1/4. Farine sans changement.

New York, 11 janv—Or fort à 110 7/8 et 111. Argent facile de 5 à 6. Sterling ferme 9 1/8 à 9 1/4. Les gouvernements ont baissé de 5/8 à 1/4. 5-20 de '62, 108 7/8. Fonds du Sud inactifs. Louisiane 65 et 60. Levée 69 et 60.

New York, 11 janv., au soir—Argent facile à la clôture. Or fort toute la journée, mais non très actif.

Galveston, 11 janv. — Coton ferme, Mid. 14 1/4. Stock 57,808 balles.

Savannah, 11 janv. — Coton ferme et en bonne demande ; prix un peu plus haut ; Mid. 14 5/8. Stock 76,081 balles.

Mobile, 11 janv. — Coton calme, Mid. 14 1/4. Stock 58,999.

Charleston, 11 janv.—Coton ferme, Mid 14 5/8. Stock 34,808 balles.

Memphis, 11 janv. — Coton calme et ferme. Middling 14 1/2.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 11 janv.—Descendant : les vapeurs Hamilton, Susie Silver, Importer, Judge Wheeler, Commonwealth. Le fleuve baisse. Temps clair et agréable.

Nouvelles des Passes.

Passe à Loutre, 11 janv.—Arrivée : la barque espagnole Buena Ventura en quatre jours de la Havane, sur lest.

Passe du Sud-Ouest, 11 janv—Arrivés, le schooner Wm. Conners, en 28 jours de Francfort, Maine, avec du granite ; le navire Advise, en 45 jours de Liverpool, avec une cargaison générale ; le navire John Parker, en 49 jours de Liverpool, avec une cargaison générale de fer ; le navire Constance, en 49 jours de Bristol, avec des rails ; le navire Palmyre, en 85 jours de Cardiff, avec des rails.

Pas de départs.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 10 janv.—L'Echo de Bruxelles, d'aujourd'hui, dit que la milice a, de nouveau, été appelée sur la frontière belge. Des officiers d'état-major sont déjà arrivés aux environs de Long Roy.

Les Prussiens continuent à investir Givet, près la frontière belge.

Des lettres de Berlin aux journaux de Londres disent que la conférence de Londres traitera probablement la question de paix, si Paris vient à se rendre pendant la session.

New York, 11 janv.—Le câble apporte la rumeur de la prise du Havre par les Prussiens.

On rapporte aussi qu'une bataille se livre près du Mans.

Washington, 11 janvier—Il y a une demi douzaine de candidats au poste de représentant du Kansas au Sénat des Etats-Unis. Un correspondant du Democrat de St-Louis annonce en ce moment par voie télégraphique, que le sénateur Ross, qui a voté contre la mise en accusation du Président Johnson, n'a pas de chance d'être élu.

New York, 11 janv—Arrivé, le vapeur Ville de Paris, du Hâvre.

Le vapeur Henry Chauncey, d'Aspinwall, est arrivé.

Un correspondant écrivant d'Aspinwall dit : Je suis informé par un officier cubain qu'un plan a été organisé pour saisir le vapeur Ocean Queen, parti de New York le 3 du courant.

Le général Ryan, de notoriété cubaine, est parti sur l'Ocean Queen, sous le nom de Ashbury. Après avoir mis à bord de l'Ocean Queen 3000 caisses d'armes et de munitions, 300 ou 300 cubains comptaient monter à bord et saisir le steamer pendant le voyage pour aller débarquer avec les armes et les munitions à quelque port cubain, après quoi le steamer eût été relâché.

Deux cents soldats des Etats-Unis qui ont été envoyés par l'Ocean Queen en Californie, ont alarmé les Cubains qui sont restés à terre. Ryan est parti seul et a débarqué avec les armes à Aspinwall. Plus tard le Hornet est arrivé, a embarqué le tout et est parti pour l'île de Cuba.

Harrisburg, 11 janvier—L'hon. Jno Covode, membre du Congrès, est mort, et, ce matin, d'une maladie de cœur.

Washington, 11 janv—Le major Perry Fuller, qui était collecteur de la Douane à la Nlle-Orléans sous le président Johnson, est mort.

CHAMBRE—Le comité d'agriculture annonce, en ce moment, des rapports.

SÉNAT—M. Revels prononce un discours sur la question des levées du Mississipi.

Liverpool, 10 janvier—Après midi—Coton ferme. Uplands, 7 7/8d ; Orleans, 8 1/4 d, farine plus ferme. Saindoux, 57 et 6.

Passe Sud-Ouest, 11 janvier, midi. — Baromètre, 30. Vent Sud-Sud-Est, fort. Arrivés : Steamer Hutchinson, d'Indianola, via Galveston ; steamer Agnes, de Galveston ; steamer Fire Fly, de Rockport, Texas ; brick Antonio Maria, de la Havane, sur lest.

Parti : Steamer Northern Light.

Passe à Loutre, 11 janv.—midi—Arrivés, le schooner ... Electric, en 18 jours de Philadelphie, avec du charbon ; le brick espagnol Sn. Miguel Archangel, en 6 jours de la Havane, sur lest ; le brick espagnol Atalfo, en 7 jours de la Havane, sur lest ; le vapeur Kelso, de New York, par Key West, consigné à la compagnie de Chattanooga.

New York, 11 janv., midi—Farine un peu plus ferme. Blé très ferme. Coton plat et lourd. Vendu 1,000 balles. Uplands 15 3/8, Orléans 15 7/8.

New-York, 11 janvier—Actions fermes. Gouvernements fermés et inactifs. Fonds du Sud languissants et lourds, excepté les Tennessee qui sont forts. Or 110 7/8 à 111. Sterling 9 1/8 à 9 1/4.

Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Guéblé & Nippert.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ DU CONCLAVE ETNA No. 15.—La danse est un des plaisirs qui conviennent le mieux à la jeunesse, et il faut savoir gré à ceux qui procurent aux jeunes gens l'occasion de se rencontrer et de se livrer au plaisir innocent et salutaire de la chorégraphie. A cet égard le Conclave Etna No 15, de la société des Sept Sages, mérite bien de la jeunesse des deux sexes, car, chaque hiver, il donne des bals qui se font remarquer par la foule brillante qui s'y donne rendez-vous et par l'animation et la gaieté de bon ton qui y régnent. Nos lecteurs et nos lectrices apprendront donc avec plaisir que ce Conclave doit donner, mardi soir 24 janvier, dans la salle des Odd-Fellows, son troisième bal annuel, paré et masqué. On trouvera dans la colonne des annonces, à la seconde page, la liste des commissaires et les conditions du bal.

"LA PERLE." Poudre Dentifrice. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver blanches et saines, il faut les brosser tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Geiss. Cette poudre blanchit et conserve admirablement ...

... est en vente en ce seul endroit, à la Pharmacie, rue Royale, 222, coin Hôpital.

Splendide assortiment de jouets et ravissantes nouveautés, chez Guéblé & Nippert.

CHRONIQUE LOCALE.

ECOLES PUBLIQUES. — Nous apprenons qu'une tentative a été faite hier à l'Ecole Madison, au coin des rues Palmyre et Prieur, pour y introduire des enfants de couleur, et que cette tentative a été faite en faveur de trois filles adoptives du lieutenant-gouverneur Oscar J. Dunn. Amenées par leur belle mère, elles ont été admises et par suite de cette admission, deux élèves de Mlle Kenner, institutrice à cette école, ont été retirées.

On nous rapporte encore qu'un ordre écrit du surintendant d'Etat Thos. W. Conway, a fait admettre six petits garçons de couleur à l'Ecole de la rue Bienville. Il est probable que des admissions semblables seront imposées dans toutes les autres Ecoles. Nous ne voyons qu'un moyen d'opposition à ce parti pris d'écoles mixtes, c'est de refuser la taxe des écoles. Comme les contribuables de la race blanche en payent au moins les neuf dixièmes, il faudra bien que les écoles mixtes tombent si la taxe est rejetée.

—Nous apprenons avec plaisir que l'état de Mme Roche, sur qui a été commis, avant-hier, une tentative d'assassinat, loin de s'être aggravé, est devenu plus satisfaisant. On nous assure que l'auteur de l'attentat n'a jamais, au temps de l'esclavage, appartenu à Mme Roche, mais que celle-ci lui permettait de venir voir ses domestiques et lui avait toujours montré une très grande bienveillance.

INSTALLATION D'OFFICIERS.—M. Henry M. Pinall, assisté par les frères d'Ivanhoe 1 et Crescent 7, a installé hier les officiers de la Loge de la Louisiane No 2, Chevaliers de Pythias, Jno. H. Manuel V. C., Eug. Payzant, V. C., Henry ... Small, trésorier, N. V. Elce, guide, Henry Wallace, J. ..., Fred. Farrar O. S. Le trésorier a été installé par P. C. Dunham. Les frères ont participé à la collation et les remerciements de la loge ont été offerts à Ivanhoe 1 et Crescent 7 pour leur assistance.

L'AFFAIRE DES COUPS DE BATON RUE ROYALE.—Le Grand-jury a trouvé qu'il y avait matière à poursuivre contre l'agent de police Rainey, du 3e precinct, que plusieurs messieurs, demeurant rue Royale, près de la rue Toulouse, accusent d'assaut et batterie sur un individu qu'il devait conduire à l'hôpital, dans le cours du 1er janvier.

Un mandat d'arrêt a été lancé et la caution fixée à $5000.

L'homme blessé est toujours à l'hôpital, où il souffre cruellement des terribles coups de bâton qu'il a reçus.

EVASION MANQUÉE. — Les deux meurtriers dont nous avons annoncé hier l'arrestation, Dave Cummings et Frank Williams, ont essayé de s'échapper de la salle du premier precinct, où on les avait enfermés pour la nuit. Heureusement, l'employé Mocck qui les surveillait, aperçut Williams occupé à faire un trou au plafond qui donne dans la cour du recorder Houghton. Les deux coquins ont été transférés dans une autre cellule où ils sont gardés à vue. On a trouvé dans celle qu'ils avaient occupée un couteau de table cassé, deux couteaux de poche dont les manches étaient environnés de linge et un ciseau rompu. Il était temps de découvrir la tentative, car le trou était déjà presque assez large pour qu'un homme pût y passer.

VAGABONDS.—Geo. English et John Stevens, deux vagabonds fort connus de la police, ont comparu devant la Première Cour de District, qui a fixé leur caution à $1,000 chacune.

OUTRAGE SUR UNE ENFANT.—J. C. Bash, demeurant rue St-Louis, près de la rue White, a été arrêté et traduit hier matin devant le recorder Staes, sur l'accusation d'avoir fait un violent outrage à une enfant de 5 ans, fille de Mme Jane Kennedy. Le Dr. Gandet, qui a examiné l'enfant, a reconnu et constaté les traces de la violence. Bash a été envoyé en prison sans privilége de caution.

RÉSULTAT.—John Jones, l'individu qui était accusé d'avoir fait le trou dans le mur de la cellule No 9, Prison de Paroisse, trou par lequel la bande de Bertin avait passé pour gagner l'allée, a été traduit hier matin devant le recorder Staes qui, après avoir entendu les témoins et la police, l'a renvoyé devant la Cour Criminelle.

ENLEVÉ. — Quand vous payez quelque chose dans un endroit public, ayez soin de tenir votre bourse bien fermée pour qu'on ne vous l'enlève pas avant le payement. Hier matin, de bonne heure, un vieux homme de couleur, très confiant, s'était arrêté à un magasin de la Levée pour acheter une malle. Il allait payer cette malle lorsqu'un individu de haute taille, qui était approché de lui en le voyant tirer un porte-monnaie, ... le porte-monnaie et prend la fuite ... Ce pauvre diable perd du coup la malle et l'argent. Il avait, dit-on, $40.

COUP DE COUTEAU.—Mardi, dans l'après-midi, une querelle s'étant élevée entre Martin Lalain, de la paroisse St. Bernard, et une femme nommée Marie, cette dernière a reçu au ventre un coup de couteau qui lui a fait une blessure dangereuse. Lalain a été arrêté et écroué dans la geôle de cette paroisse.

LÉGISLATURE—Sénat—Séance du 11.—Le président annonce que le Sénat va se rendre à la Chambre des Représentants pour compter les voix ... élection ... d'Etat et constater le résultat d'une manière officielle.

Après la réunion des Chambres, les listes sont appelées. 35 sénateurs et 100 représentants répondent. Les procès verbaux des deux Chambres sont lus alors.

Le président Dunn qui a pris la place de l'orateur annonce le vote 19 au Sénat et 53 à la Chambre.

Après une vaine discussion de formalité entreprise par quelques membres de chacune des deux Chambres, le président du Sénat annonce que le général J. Rodney West est élu sénateur des Etats-Unis pour six années.

Le Sénat, rentré en séance, entend la lecture du message du gouverneur.

Après cette lecture, M. Hay demande qu'un comité de cinq soit nommé par le président pour prendre en considération la partie du message relative à la compensation des officiers d'Etat. Adopté.

Le président désire annoncer, avant l'ajournement, que le Sénat ayant nommé ses comités, le règlement sera dorénavant mis en vigueur. Le Sénat s'ajourne à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Séance finale pour déclarer l'élection d'un sénateur des Etats-Unis à la place de M. Harris, dont le service expire le 4 mars prochain.

M. Pinchback parle contre le journal de la Chambre, parce que le vote pour M. Davidson n'y a pas été inséré. Il rappelle le vote et dit que les membres qui l'avaient donné l'ont changé pour une délibération, c'est-à-dire pour un intérêt personnel ou une rémunération quelconque. Ces mots causent une légère excitation, mais, n'empêchent pas le président de déclarer le vote des deux Chambres ; après quoi le Sénat se retire.

Plusieurs comités sont nommés. On en trouvera la composition dans notre partie anglaise.

Le message annuel du gouverneur est reçu, lu et envoyé à l'impression.

Le bill de circonscription présenté à la dernière session est renvoyé à un comité spécial.

Lecture est donnée du message du gouverneur désapprouvant le bill de levée.

M. Worrall, de Jefferson, soutient le veto. Il parle de membres qui ont voté pour parce qu'on leur avait donné des actions. Il est rappelé à l'ordre, mais il s'excuse et continue. Il est chargé de pouvoir dire qu'aucun des incorporateurs de la Compagnie de levée dans la vallée du Mississippi n'appartient au parti républicain. Il propose de remettre le bill à mardi.

M. Thos. J. Davidson soutient aussi le veto avec énergie. Il dénonce le bill comme une monstruosité, mais en avouant que le bill a été d'abord adopté par une Législature républicaine.

York, président du comité, appuie le principe général du bill.

M. Carter parle dans le même sens.

Décédé, mercredi 11 janvier, à 4 heures ... [illegible] ... Les amis et connaissances ... sont priés d'assister à son enterrement ...

Décédée, mercredi, 11 du courant, ... Dame ... LARRANCHE ... [illegible]

Décédé, hier matin à ... heures ... AUGUSTE GUEY ... [illegible]

Décédée à Paris, le 24 octobre 1870, Mme ... DELCROIX, née Marie Louise Brandeau ... [illegible]

En loge assemblée ... Loge ... No 2 ... [illegible]

Par commandement du V. ... [illegible]

Bureaux de la société d'Assurance Mutuelle et d'Assurance de la Vie ... Au No 120 de la rue Gravier. Nouvelle-Orléans, ... janvier 1871. Les membres de cette société sont informés de la mort de F. J. STOFFER, décédé, le ... 1870 ... MERRY, décédé ... le 11 janvier 1871 ... JOSEPH DI... T. W. ODENSCHEIDE ... [illegible]

DOCTEUR HUARD, De la Faculté de Médecine de Paris, 128 RUE ROYALE, Entre St Louis et Toulouse. (Maison du Docteur Lambert.) Consultations—A midi, chaque jour.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 37 DE LA RUE DE CHARTRES, A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, ... Couvertures de Tables, ... Rideaux dentelle, Corniches, etc.

BAZAR FRANÇAIS. Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1871. AINSI qu'il a été annoncé, le tirage de la Grande Loterie commencera AUJOURD'HUI, LUNDI, à 6 heures du soir, à PHILHARMONIC HALL, entrée par la rue St. Louis. Les membres du Conseil d'Administration sont instamment priés d'être sur les lieux une demi-heure, au moins, avant l'heure ci-dessus. La vente des billets se continuera, dans la salle du tirage, jusqu'à l'achèvement de toutes les opérations préliminaires. ... FELIX LABUE, Président.

Sociedad Union Española DE BENEFICENCIA MUTUA. ASAMBLEA GENERAL ORDINARIA. Los miembros que componen esta Sociedad, se reunirán en la sala, calle Vieja Levé, No. 267, entre San Felipe y Ursulinas, el SABADO, 14 del corriente, á las 4 1/2 de la tarde, de conformidad con el artículo ... del Reglamento ... Por orden del Presidente, R. BUELA.

Bureau de la Compagnie de City Railroad de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 11 janvier 1871. A une Assemblée du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux Actionnaires à partir du 18 du courant. WM. F. SINNOTT, Secrétaire.

AVIS. J'AI vendu, aujourd'hui, à MM. S. Fernandez & Co., mon intérêt dans le "Jackson Dry Goods Store". Veuve L. R. LAROSE. Nlle-Orléans, 2 janvier 1871. Ayant acheté l'intérêt de Mme Veuve L. R. Larose dans le "Jackson Dry Goods Store", nous nous chargeons de l'actif et du passif de la société. J. A. LAROSE. S. FERNANDEZ & CO.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 9 janvier 1871. CONFORMÉMENT aux prescriptions de la charte et à la loi de la Législature de la Louisiane, la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie le tableau suivant du scrip et de l'intérêt non réclamés depuis 1868 ou les années précédentes. ... [table of names illegible] ... J. TUYES, Président. J. M. HINCKS, Secrétaire. JOHN P. MONTAMAT, Troisième Justice-de-Paix.

A vendre. LE contenu d'un magasin de Ferblanterie ... No. 236 rue ... [illegible]

$500 de récompense. L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane paiera CINQ CENTS PIASTRES ... LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

Cinq piastres de récompense. Perdu, le 11 au matin ... chien ... [illegible]

Société Union ... de Bienfaisance ... L'ASSEMBLÉE du 2 janvier 1871 ... Officiers pour l'année courante : MM. WINTELER, Président ; CHS. F. PELOT, Vice Président ; G. YATZER, Trésorier ; AUG. HAGMANN, Secrétaire ; GOTTF. HOLZER, Assist. Secrétaire. —Comité des Finances— MM. Casp. Losey, Ad. Gasser, Jacob Burchfeld. —Comité de Secours— MM. E. Clavel, ... rues Bourbon et Orléans ... —Médecins de la société— MM. le Dr. Castellanos, 141 Remparts ; ... AUG. HAGMANN, Secrétaire.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 127 ... CANAL ... 127 (Incorporé le 15 mars 1855). —OFFICIERS— L. F. GENERES, Président ; THOS. A. ADAMS, 1er vice-président ; THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président ; CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président ; SAML JONES, Jr., trésorier. —Directeurs— ...

FRANK HYDE. ALBERT PAUL. ALBERT PAUL & CO., ENCANTEURS, Au No 42 du Passage de la Bourse ...

PARTAGAS. 10,000 PARTAGAS LONDRES—Tabac ... GONZALES FRERES, Au coin des rues Camp et Commune ...

C. MEHLE & CO. CHAS. MEHLE. E. C. STEINBACK. J. DONALDSON. Négociants Commissionnaires POUR LA VENTE DE BESTIAUX. Au Stock Landing, Nlle-Orléans.

Pharmacie bien achalandée à vendre, pour cause de départ. A vendre, à l'amiable, pour cause de départ, la Pharmacie bien connue ... [illegible]

EN DÉBARQUEMENT du trois "Elie", arrivé ... Burgundy port. ... quarts ... BLANQUIER LENNHART ... T. BAILLY BLANCHARD ...

VIN DE CHAMPAGNE ... T. BAILLY BLANCHARD Jr., 28 Vieille-Levée.

Mme THIERRY, ... Bayou et ... [illegible] ... BOUQUETS ... FLEURS ... PLANTES ...

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 231 et 233, rue Vieille-Levée, 231 et 233.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. On y fabrique ... DeCandi en gros et en petits bâtons, Tout espèce de Candi à la crème, ... Candi sucre d'orge, Candi tréacle, Candi clair, Sucreries Kisses américaines, Pâtes de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Bonbons fins ; ... MERCE DE CONFISERIE, Grands ... GATEAUX, ... GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande ... Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que ... Bonbons fins, ... Papier dentelle, etc. ... RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works : ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON. SANTA CLAUS. NOVELTIES. CASH PRIZE BOX. ... FLY. LITTLE ... A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

CHARLES TROUILLY, 37 ... RUE DE CHARTRES ... 37. VIENT de recevoir les produits suivants ... un grand choix d'ARTICLES DE FANTAISIE, tels que : BIJOUTERIE en tous genres, BOITES DE PARFUMERIE, NÉCESSAIRES DE VOYAGE, CRISTAUX DE BACCARAT, ÉVENTAILS, COURONNES DE MARIÉES, FLEURS, ETC., ETC. —AUSSI— Un grand assortiment de CHEVEUX, NATTES, CHIGNONS, FRISETTES, BOUCLES ARTISTIQUES, ... Le tout offert à des prix modérés.

Département des Finances. Hôtel de Ville — Nlle-Orléans, ... janvier 1871. LICENCES DE LA VILLE. ... JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

Demande de Bonne. ON a besoin immédiatement d'une BONNE ... [illegible]

Demande d'emploi. UN Français jeune et actif ... [illegible]

C. H. ZIMMERMANN & CO., 94 & 96 RUE CANAL, Ont reçu un assortiment complet de ... Montres Américaines Waltham, PARURES EN ARGENT FILIGRANE. —Grand choix de— Bijoux et Argenterie Riches.

Emprunt à la grosse. $12,000 DOUZE mille piastres pour au moins ... navire ... MARGUERITE, capitaine ... Matamoros ... Tampico ... L. MOREAU, Capitaine de la Marguerite.

Nouveau changement de domicile. MME Vve H. BAUSSET, accoucheuse de la Faculté de Paris, ... sa résidence au No ... rue St-Louis ...

AVIS. LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fond du magasin de Chaussures de Madame P. Rey, ... AUGUSTE CARON.

Société commerciale. LES soussignés ont formé aujourd'hui une société commerciale sous la raison FINI & BASETTI ... FERD. FINI. V. BASSETTI. Nlle-Orléans, 1er janvier 1871.

Avis d'Association. A PARTIR de ce jour ... VICTOR PRADOS ... Vos Brothers. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

Société Commerciale. M. CARL STOCKMEYER ... ED. F. STOCKMEYER & CO.

AVIS. A PARTIR de ce jour ... C. CAVAROC ... C. CAVAROC & SON.

Avis. L'ASSEMBLÉE annuelle de la SOCIÉTÉ DES ORPHELINES aura lieu le LUNDI, 16 janvier 1871, à l'Asile Poydras ... Mme M. J. ANDERSON, Secrétaire.

MULLS SUISSES En magasin et ... A vendre par J. G. LINGHAM & CO.

Jackson, Kilpatrick & ... [illegible]

PROPRIÉTAIRES des ... [illegible]

Société Commerciale. MR. E. J. RIVET ... [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE ... JANVIER—CLASSE No ... 73 23 55 75 ... 31 36 67 24 33 72 20 47 40 ... Les tirages ci-dessus ... HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. ... M. PERALTA, ... GRIFFEN, Commissaires.

Avis Spécial. LES demandes d'invitations pour Dames, pour le Troisième GRAND BAL Paré et Masqué et CONCERT PROMENADE annuel du CONCLAVE ETNA No 15, qui sera donné, à la salle des Odd-Fellows, le MARDI 24 janvier 1871, doivent être adressées par écrit aux personnes dont les noms sont ci-après, ... Charles ... Co., rue du Canal ... [illegible]

NOUVEAUTÉS de FANTAISIE. GANTS DE PEAU ! VELOURS et GARNITURES ! GUÉBLÉ & NIPPERT, 137 ... RUE DU CANAL ... 137. Viennent de recevoir par les steamers ... un magnifique assortiment d'articles nouveaux de Paris, tels que : ... Articles pour Messieurs ... GUÉBLÉ & NIPPERT.

C. H. ZIMMERMANN & Co Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal, REÇOIVENT ... [illegible]

Aux Planteurs Sucriers et Cotonniers, aux Laitiers, Fermiers, Marchands de Groceries, Marchands et Expéditeurs d'Huile et de Pains d'Huile (tourteaux). LA COMPAGNIE d'Huile de Graines de coton ... [illegible]

Collége Commercial de St-Stanislas A LA BAIE ST. LOUIS. CE COLLÉGE, ... la Législature de l'Etat ... [illegible]

Changement de domicile. MME FERRARI, ACCOUCHEUSE ... [illegible]

A Vendre. ... [illegible]

J. SAGET, Armurier, 198 ... RUE DE CHARTRES ... [illegible]

P. DEJAN, Encoignure Dauphine et Quartier. GRAND ... de beaux Meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger ... [illegible]

Liquidation pour cause de départ. P. MEUNIER, ... [illegible]

Water-Works. Water-Works. C. ... CHAPOTEL, ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon ... [illegible]

J. FONTEMPS, ... [illegible]